

SOCIÉTÉ DES PARENTS
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ
Procès-verbal
Réunion du mardi 3 décembre 2019 à 20h06

Présences :

Président : Clément Lapointe
Vice-président : Josée Côté
Secrétaire : Nathalie Boutin
Trésorière : Manon Plante

Conseillers/ères :

Jean-Denis Legault, Sylvie Sonier, Lisette Tuekam Simo, Jean-François Tremblay, Sophie Moffet-Sutton, Marie-Hélène Patry,

Absentes : Ibrahima Sory Camara,

Représentants de l'école

Directeur de l'école : Claude Viel

1. **Mot de bienvenue :** Ouverture de l'assemblée à 20h00. La lecture de la prière par Clément ainsi que la lecture de l'énoncé de reconnaissance fait par Josée ont été faits à la réunion précédente.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Manon propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Nathalie. Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2019 :**

Josée propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Sylvie. Adopté à l'unanimité.

4. **Rapport du président :** Aucun point.

5. **Rapport de la trésorière (Manon Plante) :**

5.1. **Rapport financier mensuel**

Compte ordinaire	
Solde en date du 3 décembre 2019	5 457.95 \$
Compte casino	
Solde en date du 3 décembre 2019	14 457.95 \$

5.2. **Vote du budget :** (annexe A)

Josée propose le budget avec les corrections amendées. Secondée par Jean-Denis. Adopté à l'unanimité.

5.3. **Bourse pour le ski :** Clément mentionne que l'an passé une lettre avait été demandée aux élèves expliquant pourquoi il mériterait d'être choisi pour la bourse.

Sylvie propose 6 passes de ski au lieu de 4, secondée par Josée. Adopté à l'unanimité

1/2

6. Collecte de fonds :

6.1. Collecte de fonds (suivi du sondage et des idées): Sophie propose l'idée de faire une soirée de peinture. Compagnie nommée pour la soirée de peinture. Yay maker.

7. Courrier : Relevé bancaire et changement d'adresse.

8. Varia : Aucun

9. Date de la prochaine réunion : 7 janvier 2020

10. Clôture de la réunion

Josée propose la clôture de la réunion à 20h52. Appuyée par Jean-François. Adopté à l'unanimité.
--

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire

La Société des Parents Alexandre Taché
Planification Budgétaire année scolaire 2019-2020

version - 3 décembre 2019

compte Casino	Actifs	revenus anticipés	dépenses prévues	solde anticipé 30 Jun 2020	commentaires
solde bancaire 30 juin 2019	\$ 15,027.99	\$ -			*La société des parents Alexandre Taché reçoit des fonds de Casino a tous les trois ans; donc les fonds de Casino doivent être reparti sur les trois années suivantes - tous les fonds Casino doivent être utilisés avant la tenue d'un évènement Casino. *Le dernier Casino a eu lieu au début de 2018 et était de \$19,937.97. Comme résultat, des dépenses approximatives de \$6,600 par année scolaire avaient été recommandés. *Le prochain Casino est prévue pour l'automne 2020 ou année scolaire 2020/2021 et tout les fonds doivent être utilisés avant la tenue de l'évènement Casino. Les nouveaux fonds seront disponible au début de l'ans 2021. *Idéalement, le solde de \$15,000 doit être utilisé avant le l'automne 2020. Par contre, avec de nouveaux règlements de l'AGLC, \$7,500 être laisse dans le compte.
					56601
Club science			\$ 1,000.00		
activités artistiques			\$ 1,200.00		
livres bibliothèque			\$ 3,000.00	4000\$	
transport			\$ 2,000.00		
équipements sportifs			\$ 1,000.00		
sous-totaux		\$ -	\$ 8,200.00		
solde anticipé 30 Jun 2020				\$ 6,827.99	
compte Ordinaire	Actifs	revenus anticipés	dépenses prévues		commentaires
solde bancaire 30 juin 2019	\$ 5,459.90				
Levée de fonds		\$ 3,300.00			
fourniture de bureau			\$ 100.00		
frais bancaire			\$ 20.00		
cadeaux-remerciements			\$ 300.00		comptable, retraites
appréciation du personnel			\$ 400.00		mensuel et fin d'année
colloque			\$ 100.00		deux personnes
cadeaux-finissants			\$ 500.00		
snow passes			\$ 300.00		
varia			\$ 500.00		contingence
sous-totaux		\$ 3,300.00	\$ 2,220.00	\$ 3,239.90	
solde anticipé 30 Jun 2020				\$ 6,539.90	Sans levées de fond, le solde sera de \$3,239.90

Préparée Par

Manon Plante
Trésorière

Vérfié par

Clément Lapointe
Président